

**ENVIE DE VOUS IMPLIQUER**

# SORTIE À VÉLO AVEC UN RÉSIDENT

**FORMATION  
OFFERTE**



**POUR INFORMATIONS**

INTERVENANTE LOISIRS

NADINE DUFAULT

(418)529-0931 POSTE 19625

**UNE  
NOUVELLE  
EXPÉRIENCE**

Juin 2025

Bonjour à tous,

Grâce à l'appui de la Fondation FAIS, nous avons fait l'acquisition d'un vélo électrique (tricycle) afin que des résidents en fauteuil roulant puissent bénéficier de promenades sur la piste cyclable dont l'entrée se trouve dans le Parc Victoria. Vous trouverez une affiche en pièce jointe avec une photo du vélo adapté.

Les résidents participants seront accompagnés d'un bénévole ou d'un employé qui aura reçu une formation préalable pour que l'activité soit bien sécuritaire. Nous fournissons aussi un casque de vélo ajustable au résident ainsi qu'au cycliste. Ce dernier doit également porter un dossard coloré afin d'être bien visible. Tel que montré sur l'image en pièce jointe, le fauteuil roulant est sur une plateforme situé à l'avant du vélo. Le fauteuil roulant est aussi attaché à la plate forme à l'aide de 2 ancrages (un à l'avant et l'autre à l'arrière du fauteuil). De plus, le résident doit être dans un fauteuil roulant muni d'une ceinture et une autre ceinture attachée à la plate-forme du vélo est rajoutée.

Il est important de vous mentionner que cette activité comporte tout de même certains risques qui sont les suivants:

1. Risques inhérents à la voie publique (accidents de la route).
2. Risques reliés à une chute accidentelle du tricycle ou des personnes utilisatrices (blessure, fracture, décès).
3. Risque reliés aux chocs lors de la sortie en lien avec les imperfections de la surface sur laquelle le tricycle est utilisé.
4. Risques reliées à une défectuosité du vélo.

**À noter que si un résident n'est pas en fauteuil roulant, il peut tout de même participer aux promenades.** En effet, le Chsld pourra lui prêter un fauteuil pour l'occasion. Les promenades à vélo avec chaque résident sont d'une durée de 30 minutes et le circuit à effectuer est prédéterminé et sera toujours le même.

De ce fait, si vous désirez que le résident que vous représentez puissent bénéficier de ces promenades en vélo adapté **vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation ci-joint et me le faire parvenir** (format papier à mon attention à la réception, en le scannant ou en le prenant en photo).

De plus, si vous-même ou un de vos proches êtes intéressés à accompagner le résident avec le vélo adapté, cela est possible après avoir reçu la formation préalable. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer directement avec moi et nous pourrons prendre rendez-vous à ce sujet. Par la suite, un système de réservation du vélo sera mis en place.

Nous partageons le vélo avec le C.H. Sacré-Cœur, voici donc les périodes pour lequel le vélo va être disponible au C.H. Hôpital général:

13 au 26 juillet

24 août au 13 septembre

5 au 18 octobre

Merci de l'attention portée à ce message et bonne journée!

**Nadine Dufault**

Récréologue

C.H. Hôpital général de Québec

(418) 529-0931, poste 19625

## Autorisation pour

Activité de vélo adapté (tricycle)

CHSLD Hôpital général de Québec

Nom du résident et numéro de chambre : \_\_\_\_\_

Je, soussigné-e, \_\_\_\_\_

ou le représentant \_\_\_\_\_

Autorise l'établissement : CHSLD Hôpital général à me faire bénéficier du vélo adapté :

Je confirme avoir été informé(e) des risques associés à l'utilisation du tricycle et d'en faire une utilisation judicieuse à la suite d'une décision éclairée :

\_\_\_\_\_  
Signature : résident ou du représentant

\_\_\_\_\_  
Date